

Philippe Van Parijs

Réforme de l'Etat : En avant !

Le Soir, 23 août 2007,

Faut-il encore réformer notre Etat fédéral ? Bien sûr que oui, mais en prenant son temps, et au service de deux objectifs.

Premier objectif : vider pour de bon l'abcès dont la fièvre BHV n'est qu'un symptôme. Comment ? En acceptant une fois pour toutes la légitimité du principe de territorialité linguistique. *Le Soir* (16/8/07) vient de montrer le bon exemple en republiant un texte paru dans ses colonnes en 1932. Le grand homme d'Etat wallon Jules Destrée y déclare ne pas pouvoir admettre que les francophones « prétendent ne parler en Flandre que le français », y condamne « cette façon de s'écarter dédaigneusement du milieu où l'on vit, de refuser de prendre contact avec le peuple », et ajoute que « de la part des autorités administratives », les francophones « n'ont à réclamer des avis que dans la langue de la très grande majorité ».

Avec Destrée, disons donc tous adieu à la Belgique de Bon-Papa, francisable à merci. Cessons de chercher misère à la Région flamande parce qu'elle soumet l'accès au logement social à l'engagement d'apprendre le néerlandais. Ratifions la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, mais en précisant à cette occasion sans ambiguïté que les néerlandophones s'installant en Wallonie et les francophones s'installant en Flandre n'ont ni plus ni moins de droits linguistiques à y faire valoir que les Italiens ou les Polonais.

Et les facilités dans la périphérie bruxelloise ? Leur création, en 1962, fut un mauvais compromis. On aurait bien mieux fait à l'époque de rattacher à Bruxelles une partie des communes concernées et de ne donner aux autres aucun statut particulier. Que faire aujourd'hui ? Ce qu'on aurait dû faire alors. Entre grands garçons et grandes filles, on sait de part et d'autre qu'on ne pourra pas tout avoir, qu'un compromis a toujours quelque chose d'arbitraire et que, de tous les critères possibles, un fifty-fifty approximatif n'est pas le plus idiot. Concrètement ? Par exemple, que les deux plus grandes des six communes concernées restent en Flandre, avec des facilités préservées pour ceux qui en jouissent aujourd'hui, mais pas étendues à leurs enfants ni aux nouveaux arrivants ; et que les quatre plus petites — un peu moins de 40% de la superficie totale, un peu plus de 50% des habitants — fassent désormais partie de la Région de Bruxelles-capitale. Il y aura des cris des deux côtés. Bien entendu. C'est même bon signe. Mais cela ne doit pas empêcher d'aller de l'avant — comme on l'a fait pour le transfert de l'UCL — dans l'intérêt de la Wallonie, de la Flandre et de Bruxelles, plutôt que de continuer pendant des siècles à se crêper le chignon.

Ne peut-on cependant pas voir — pour la craindre ou l'espérer — dans ce léger élargissement de la Région bruxelloise — un demi-millième du territoire national — la préfiguration d'une extension de la Région bruxelloise à l'ensemble de son hinterland socio-économique, soit en gros l'ancienne province du Brabant ? Du point de vue de la bonne gestion de l'entité urbaine dont la Région bruxelloise actuelle n'est que le cœur, pareille extension serait l'évidence même. Mais du point de vue linguistique, ce serait un jeu de dupes. Il faut avoir l'intelligence de le comprendre, et l'honnêteté de le

reconnaître. Non seulement l'asymétrie entre les langues conduirait à une régression graduelle du néerlandais dans ce « grand Bruxelles » analogue à celle qui s'est produite dans le « petit Bruxelles » d'aujourd'hui. En outre, les chances réelles d'amélioration sensible de la connaissance du néerlandais dans ce « petit Bruxelles » ne s'en trouveraient pas augmentées, mais drastiquement diminuées.

Les francophones bruxellois sont-ils donc à jamais bannis de sa périphérie? Pas du tout. Ils peuvent, comme chacun, s'installer en Flandre, mais en ayant conscience du fait que l'apprentissage du néerlandais est requis pour faire d'eux des citoyens à part entière de leur région. Si cela exige de leur part trop de courage ou trop d'humilité, le Brabant wallon est juste à côté et se fera plaisir de les accueillir — comme du reste tous les néerlandophones qui ne dédaignent pas de faire un effort symétrique.

Et BHV dans tout cela ? Pour quiconque a saisi, comme Destrée, la légitimité de contenir la « tache d'huile », l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde n'est pas un jalon précurseur de la Belgique de demain, mais un vestige de la Belgique de Bon-Papa, qui complique inutilement nos institutions électorales. Dès qu'un compromis honorable aura déplacé la frontière régionale de quelques km², la cohérence exige qu'il soit scindé.

Même correction faite, la Région bruxelloise restera donc un petit Bruxelles, qu'il serait folie de croire pouvoir gérer de manière cohérente séparément de son hinterland immédiat, le Brabant flamand et le Brabant wallon. Ce fait fondamental explique à lui seul pourquoi nous pouvons être sûrs que la Belgique fédérale nous survivra tous. Et rien d'autre ne l'explique. La Belgique fédérale n'est pas une fin en soi. Elle est le complément inéluctable d'un petit Bruxelles. Il s'agit aujourd'hui de la faire fonctionner mieux : c'est là le deuxième objectif qu'une réforme de l'Etat doit poursuivre.

Pour cela, il ne faut pas seulement faire son deuil de la Belgique unitaire de Bon-papa. Il faut aussi faire son deuil de la Belgique de Papa, celle que l'on imagine composée de deux peuples. La Belgique d'aujourd'hui, et plus encore celle de demain, ce ne sont pas deux nations, mais trois régions. Il n'y a guère plus que 40% de la population actuelle de Bruxelles qui soit d'origine flamande ou wallonne. Chaque année, ce pourcentage diminue encore, l'arrivée d'étrangers de toutes origines venant plus que compenser le départ de Belges, principalement vers le Brabant wallon. Bruxelles, et donc la Belgique, composée de deux peuples, ce n'était pas absurde au temps de Destrée. Mais ce l'est devenu aujourd'hui, et le devient chaque jour davantage.

C'est donc résolument en termes de trois régions qu'il s'agit de penser l'avenir du pays. Leur fonctionnement harmonieux exigera tôt ou tard que la Wallonie et Bruxelles s'approprient chacune les compétences qui leur manquent en matière d'enseignement et de culture. Il exigera que la Flandre, conformément aux vœux d'une majorité de sa population, transfère à la Ville d'Anvers une dignité de capitale que sa gloire passée et son dynamisme présent lui méritent amplement.

Dans le contexte présent, cependant, il s'agit en priorité de repenser la répartition des compétences entre l'Etat et les Régions : pour assurer que chaque niveau de pouvoir ait la charge de ce qu'il fait le mieux, et pour assurer qu'il soit justement récompensé ou puni en fonction de la qualité des politiques qu'il mène. Pareille répartition n'est évidente nulle part. Mais elle est particulièrement délicate lorsque les

trois régions que l'on souhaite rendre plus autonomes se partagent l'agglomération centrale d'un pays.

Régionaliser et responsabiliser dans l'intérêt à long terme de toutes les parties est néanmoins possible — tout comme s'attaquer résolument à la source du problème BHV. Mais nous ne pouvons attendre de négociateurs exténués et énervés par des mois de campagne et de chamailleries qu'ils improvisent l'ensemble cohérent de solutions ingénieuses et équitables que cette double tâche requiert. Que les négociateurs constituent rapidement le gouvernement que le pays attend et qu'ils délèguent ce travail préparatoire, comme suggéré récemment par l'ex-président de la Vlaamse Academie Marcel Storme, à un groupe de juristes et économistes reconnus pour leur compétence et leur intégrité. Peut-être en exigeant d'eux, comme des commissaires européens, qu'ils prêtent le serment de n'avoir d'yeux que pour l'intérêt de l'ensemble et pas de la partie dont ils sont issus.

Réformer intelligemment l'Etat fédéral sera plus facile et plus rapide lorsque l'instauration d'une circonscription fédérale aura incité les leaders politiques à élaborer d'avance des propositions défendables face à tous. Mais même alors ce sera inévitablement plus laborieux que dans des Etats unilingues. C'est le prix à payer pour concilier démocratie et respect de la diversité linguistique, et donc pluralité irréductible des opinions publiques. C'est le prix à payer pour réaliser aujourd'hui chez nous ce dont demain en Europe et dans le monde on aura toujours davantage besoin.

Philippe Van Parijs
Professeur à l'UCL
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale